

2008/22 - Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du Comité Directeur de la Caisse des Ecoles (Direction des Assemblées)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

M. LE MAIRE : La Caisse des écoles est administrée par un comité directeur au sein duquel siègent au minimum 2 conseillers municipaux.

Il appartient au Conseil municipal d'augmenter le nombre de ses représentants sans toutefois excéder le tiers des membres de l'Assemblée municipale.

Je vous propose donc de fixer à 10 le nombre des conseillers municipaux et de les désigner pour siéger au sein du Comité directeur de la Caisse des Ecoles. Je vous propose les candidatures de :

MM. Fournel, Buna, Mmes Brugnera, Faurie-Gauthier, MM. Bolliet, Flaconnèche, Coulon, Mme Hajri, MM. Royer, David

Y-a-t-il d'autres candidatures ?

Messieurs les huissiers faites circuler les urnes

(Mme Vallaud Belkacem, M. Héral, Mme Bouzerda, secrétaires, procèdent au dépouillement du scrutin.)

Mesdames et Messieurs, voici les résultats du scrutin.

Premier tour de scrutin

| | |
|---|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 73 |
| Bulletin blanc | 0 |
| Bulletin nul | 0 |
| Suffrages exprimés | 73 |
| Majorité absolue | 37 |

Ont obtenu :

| | |
|-----------------------------|---------|
| - M. Fournel | 73 voix |
| - M. Buna | 73 voix |
| - Mme Brugnera | 73 voix |
| - Mme Faurie-Gauthier | 73 voix |
| - M. Bolliet | 73 voix |
| - M. Flaconnèche | 73 voix |
| - M. Coulon | 73 voix |
| - Mme Hajri | 73 voix |
| - M. Royer | 73 voix |
| - M. David | 73 voix |

MM. Fournel, Buna, Mmes Brugnera, Mme Faurie-Gauthier,
MM. Bolliet, Flaconnèche, Coulon, Mme Hajri, MM. Royer, David ayant
obtenu la majorité absolue ont été élus.

(Adopté.)